

HORAIRE ÉTÉ 2024

Locaux A: bâtiment sud, 1100, Notre-Dame O.
Locaux B: bâtiment nord, 1111, Notre-Dame O.
Locaux D: bâtiment sud-ouest, 1219, rue William
Locaux E: bâtiment ouest, 1220, Notre-Dame O.

AVIS IMPORTANT

Les activités d'enseignement se tiendront en présence sur le campus, sauf celles spécifiquement indiquées à distance (voir la colonne Mode d'ens. ci-dessous). Votre présence sur le campus sera requise.

[En savoir plus sur les modes d'enseignement](#)

COURS	GR	JOUR	HEURE	ACTIVITÉ	Mode d'ens.	LOCAL	ENSEIGNANT	PRÉALABLES	
ATE100	INTÉGRITÉ INTELLECTUELLE								
	La formation ATE100 est offerte sur la plateforme de cours en ligne Moodle. La durée de la formation est estimée à environ 4 heures. Afin de respecter les différents rythmes d'apprentissage et les diverses plages horaires où les étudiant (es) sont disponibles, une période de 5 semaines sera accordée pour compléter la formation.								
	01			Atelier	D				
	02			Atelier	D				
EEC202	MÉTHODES ET ESTIMATION DES ÉLÉMENTS MÉCANIQUES DU BÂTIMENT								
	01	Ven	13:30 - 21:30	C			P		
		Sam	09:00 - 17:30	C			P		
		17 mai 2024							
		18 mai 2024							
		31 mai 2024							
		01 juin 2024							
		14 juin 2024							
		15 juin 2024							
		28 juin 2024							
Dates limites d'abandon avec (AX) / sans (XX) remboursement : 23 mai 2024 / 30 mai 2024									
GCI350	ESTIMATION ET SOUMISSIONS								
	01	Ven	13:30 - 21:30	C			H	GCI105	
		Sam	09:00 - 17:30	C			H		
		10 mai 2024							
		11 mai 2024							
		24 mai 2024							
		25 mai 2024							
		07 juin 2024							
		08 juin 2024							
		21 juin 2024							
	22 juin 2024								
Dates limites d'abandon avec (AX) / sans (XX) remboursement : 23 mai 2024 / 06 juin 2024									

NOTES

a) Programmes d'études

B : baccalauréat
 GAQ : certificat en gestion et assurance de la qualité
 GC : certificat en gestion de la construction
 GE : certificat et programme court de 1er cycle en gestion des établissements
 PI : certificat en production industrielle
 CT : certificat en télécommunication
 TS : certificat spécialisé en génie des technologie de la santé

b) Activités

C : cours TP : travaux pratiques LABO : laboratoires
 TP/2 : travaux pratiques aux deux (2) semaines LABO/2 : laboratoires aux deux (2) semaines

TP (A+B). Dans un cours, si le nombre d'étudiants le justifie, les travaux pratiques seront divisés en deux (2) groupes (A+B). La moitié des étudiants devront se présenter à la première période de deux (2) heures et les autres devront se présenter à la deuxième période de deux (2) heures. Ceci vous sera confirmé au début du trimestre. Un étudiant peut donc s'inscrire à deux (2) cours dont les travaux pratiques (TP) ont lieu en même temps, s'il est indiqué (A+B) à côté de chacun des travaux pratiques (TP).

c) À TOUS LES ÉTUDIANTS DU PROGRAMME DE BACCALURÉAT :

Les cours de concentration ne peuvent être suivis qu'après la réussite d'un minimum de soixante-dix crédits de cours du programme.
 Les cours obligatoires doivent être suivis selon une séquence correspondant à la grille de cheminement type du programme.